



SEMAINE DU LUNDI 3 AOUT AU DIMANCHE 9 AOUT 2015

---

### **Les enfants qui ne veulent rien manger: anxieux ou déprimés?**

**La Presse, 8/3/2015, Cyberpresse (#réf : 6986)**

Associated Press

Longueur : Court; Catégorie : Santé

Mots-clés : enfants, nourriture, anxiété

***Les enfants très difficiles sur la nourriture courent un risque nettement plus élevé de souffrir de problèmes émotionnels nécessitant une intervention médicale, selon une recherche publiée lundi dans la revue américaine Pediatrics.***

*Plus de 20% des enfants aux États-Unis âgés de deux à six ans font la fine bouche, selon cette étude effectuée avec un groupe de 3433 participants. Sur ce nombre, près de 18% sont considérés comme modérément difficiles pour leur nourriture tandis qu'environ 3% tombaient dans la catégorie d'«extrêmement difficiles».*

*«Les enfants don't nous parlons dans cette étude ne sont pas ceux qui refusent parfois de manger leurs brocolis», souligne Nancy Zucker, directrice du Centre Duke sur les troubles de l'alimentation, principal auteur.*

*«Il s'agit d'enfants qui font tellement la fine bouche pour s'alimenter que cela commence à poser des problèmes», explique la chercheuse.*

*«Ce comportement extrême peut prendre de nombreuses formes et affecter la santé de l'enfant, sa croissance et la relation parents-enfant», précise-t-elle.*

*La recherche a conclu que les enfants jugés de modérément à très difficiles pour leur nourriture avaient un risque nettement plus élevé de symptômes dépressifs et d'anxiété.*

*Ils pourraient aussi remplir les critères d'un nouveau trouble appelé «Avoidant/Restrictive Food Intake Disorder» consistant à éviter ou à restreindre la consommation de nourriture, un nouveau diagnostic ajouté au dernier manuel américain des maladies mentales adopté en 2014.*

*Certains enfants pourraient bénéficier de thérapies visant entre autres à démystifier les aliments sources d'anxiété.*

Lien : <http://www.lapresse.ca/vivre/sante/enfants/201508/03/01-4890037-les-enfants-qui-ne-veulent-rien-manger-anxieux-ou-deprimes.php>

---

---

## **Grossesse garantie ou argent remis**

**Le Devoir, 8/4/2015, (#réf : 6987)**

Jessica Nadeau

Longueur : Moyen; Catégorie : Santé

Mots-clés : clinique, grossesse, éthique

**« Grossesse garantie ou argent remis » : le rêve américain, vendu à crédit aux couples infertiles à travers de très coûteux forfaits financiers, arrive à petits pas sur le marché québécois.**

*Le géant américain IntegraMed, qui offre ces populaires programmes aux couples américains, vient d'annoncer un partenariat avec les cliniques québécoises de procréation médicalement assistée Procréa, au moment même où Québec s'apprête à retirer la couverture publique des dispendieux traitements de fécondation in vitro.*

*« La majorité des patients payent pour un cycle de fécondation in vitro en y allant cycle par cycle, ce qui peut s'avérer stressant et coûteux. Après un cycle non fructueux, vous êtes confronté à la déchirante décision de savoir si vous essayez encore ou non et, ultimement, à combien d'argent vous êtes prêts à dépenser. Malheureusement, la plupart des femmes abandonnent le traitement trop tôt et ne réalisent pas leur rêve d'avoir un bébé. »*

*C'est ainsi que la compagnie américaine IntegraMed, qui rappelle à maintes reprises, sur son site Internet, qu'il « faut généralement plus d'un cycle pour réussir », fait la promotion, auprès des couples infertiles, de l'idée de se payer à gros prix un forfait incluant un certain nombre de cycles de traitement, dont le plus populaire : « Grossesse garantie ou argent remis ».*

*En leur demandant de payer à l'avance pour plusieurs cycles — dont ils n'auront peut-être pas besoin — IntegraMed plaide que les couples peuvent bénéficier d'un bon rabais sur l'ensemble du traitement et, surtout, s'acheter « la paix de l'esprit pour être dans les meilleures dispositions afin de tomber enceinte ».*

*« Disponible pour certains patients qui satisfont à certains critères cliniques, vous pouvez choisir entre deux et trois ponctions d'ovules et le transfert de tous les embryons qui en résulteront, jusqu'à ce que vous rameniez un bébé à la maison. Si le traitement est infructueux, vous êtes admissible à un remboursement », indique encore l'entreprise.*

*À travers différentes capsules d'information destinées aux couples infertiles, IntegraMed ramène subtilement les patients vers son réseau de cliniques de procréation médicalement assistée. C'est là la grande force de la compagnie, rachetée en 2012 par Sagard Capital, filière américaine de Power Corporation.*

*IntegraMed n'offre pas elle-même les services médicaux, mais elle passe par les cliniques associées à son réseau Attain Fertility pour offrir des prêts financiers aux patients. « Les programmes Attain FIV attirent les patients vers votre clinique, car vous leur offrez des options financières faciles à comprendre qui sont flexibles et qui ont le plus grand taux de succès dans l'industrie, peut-on lire dans la section destinée aux*

*futurs partenaires d'affaires. Et, puisqu'ils s'engagent à un plan de traitement de plusieurs cycles, ils demeurent en traitement plus longtemps. »*

#### *Problème éthique*

*À Montréal, le Dr Pierre Saint-Michel, président et chef de la direction du groupe Opmedic, propriétaire des cliniques de fertilité Procréa, regarde avec intérêt ce programme, qui attire déjà des patientes québécoises de l'autre côté de la frontière. « J'ai des patients qui sont allés en Nouvelle-Angleterre pour ce programme-là. Ils étaient prêts à mettre une plus importante somme d'argent, mais à avoir une grossesse garantie. Parce que c'est un peu la façon dont ça fonctionne : c'est grossesse garantie ou argent remis. C'est un concept tout à fait différent. »*

*Il y a quelques années, il s'était fait taper sur les doigts par le Collège des médecins pour avoir offert des forfaits de ce type dans ses cliniques québécoises. « Nous avons une formule où les patientes payaient pour deux cycles et, si elles ne devenaient pas enceintes, le troisième était gratuit. Donc, elles payaient d'avance pour deux cycles, mais, actuellement, au Collège des médecins, il est interdit de facturer d'avance pour des services non rendus ou non rendus dans un avenir proche [...]. Quand le Collège nous a fait la recommandation que ça ne répondait pas [aux normes éthiques], on a enlevé ce programme-là. »*

*Maintenant qu'il est partenaire d'IntegraMed, il ne nie pas son intérêt pour le programme « grossesse garantie ou argent remis » pour ses neuf cliniques canadiennes, dont quatre sont situées au Québec. Mais le Dr Saint-Michel reste prudent. « Je ne sais pas si on pourrait l'implanter tel quel. Chaque province a ses normes, il faut regarder éthiquement si c'est admissible, si ça répond aux standards éthiques de chaque Collège. »*

*Il attend de voir quelles seront les nouvelles dispositions juridiques lorsque le projet de loi 20, qui met fin au programme de procréation médicalement assistée, sera adopté. « Là, on pourra regarder si ça peut s'appliquer, comment ça peut s'appliquer, si ça répond aux besoins de notre marché. C'est sûr que ça devient un avantage important pour la clientèle. »*

*Au-delà de ce forfait, il y a toute une panoplie de services de prêts qui pourraient être offerts dans les cliniques québécoises, avec la fin de la couverture publique de la fécondation in vitro. « Ce n'est pas tout le monde qui a 7000 \$ de disponibles pour payer à l'avance. Donc, on pourrait effectivement financer les patientes en attendant qu'elles aient leur crédit d'impôt. Ça permettrait une accessibilité beaucoup plus facile », soutient le Dr Saint-Michel.*

*Aux États-Unis, le marché des prêts financiers pour les traitements de fertilité est en pleine expansion. « Éventuellement, il se peut que le Québec devienne intéressant, en fonction de la non-couverture de certains services », concède le Dr Saint-Michel, qui affirme que le projet de loi 20 ne faisait toutefois pas partie du plan lorsqu'il a commencé à négocier avec IntegraMed, il y a près d'un an.*

#### *Far West américain*

*Pour Céline Braun, présidente de l'Association des couples infertiles du Québec, c'est le loup qui entre dans la bergerie. « C'est le Far West américain, sans loi ni scrupule, qui*

débarque ici ; c'est l'importation des pratiques commerciales de la médecine américaine au Québec. » Elle craint les abus commis sur le dos de patients émotifs et « vulnérables » qui vont s'endetter dans l'espoir de fonder une famille, de même que la commercialisation d'un service de santé.

Chez Procréa, le Dr Pierre Saint-Michel tente de se faire rassurant, conscient lui aussi des risques associés au crédit. « Il ne faut pas que ça devienne comme un sofa ou un téléphone cellulaire qu'on achète à crédit. Je pense que, dans tout ça, l'indication médicale doit rester la priorité. »

Lien : <http://www.ledevoir.com/societe/sante/446662/grossesse-garantie-ou-argent-remis>

---

## **Finis l'antibiotique dans les yeux de tous les nouveau-nés**

**La Presse, 8/6/2015, (#réf : 6990)**

Marie Allard

Longueur : Moyen; Catégorie : Santé

Mots-clés : bébé, antibiotique, prévention

***Depuis la mi-juillet, les bébés qui naissent au Québec ne doivent plus recevoir d'antibiotique dans les yeux peu après leur naissance, au cas où leur mère serait infectée par la gonorrhée ou la chlamydia.***

Le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) a annoncé, dans un courriel envoyé le 15 juillet aux dirigeants du réseau et aux associations concernées, son intention d'abroger l'article de loi qui rend obligatoire cette application d'onguent.

Quand cela sera-t-il fait ? « À l'automne », a répondu Marie-Claude Lacasse, relationniste au MSSS. Déjà, les médecins et sages-femmes peuvent-ils cesser de mettre l'érythromycine – l'antibiotique utilisé au Québec – dans les yeux des nouveau-nés ? « Effectivement, a dit Mme Lacasse. Puisque l'onguent ne serait plus pertinent, on peut arrêter de l'appliquer. »

Signé par Horacio Arruda, directeur national de santé publique, et Louis Couture, sous-ministre adjoint, le courriel rappelle qu'en mars, la Société canadienne de pédiatrie s'est prononcée contre cette prophylaxie (le fait de donner un médicament pour prévenir une maladie).

La Société a souligné « les limites des preuves scientifiques de l'efficacité de l'érythromycine pour prévenir l'infection oculaire » et « ses effets potentiellement nocifs », ainsi que « la diminution des taux rapportés de la conjonctivite néonatale » causée par les bactéries responsables de la gonorrhée ou de la chlamydia en Amérique du Nord, fait valoir le MSSS.

### **FORMATION D'UN GROUPE D'EXPERTS**

Prochaine étape : le Ministère va confier « à un groupe d'experts le mandat de produire des recommandations concernant la prévention de la conjonctivite néonatale causée par la gonorrhée et la chlamydia (*N. gonorrhoeae* ou *C. trachomatis*), et les moyens à mettre

*en place pour en favoriser l'application, a précisé Mme Lacasse. Cela permettra le développement d'une norme de pratique ».*

*D'ici là, « l'application des recommandations actuelles du Guide québécois de dépistage des ITSS doit être optimale », indiquent MM. Arruda et Couture. Le Guide prévoit le dépistage systématique des ITSS dans le bilan prénatal de toutes les femmes enceintes. Ces tests sont répétés au besoin vers la 28e semaine de grossesse et lors de l'accouchement, en cas de comportement à risque de la future mère ou de son partenaire.*

Lien : [http://plus.lapresse.ca/screens/032ad29d-ed77-4bab-828d-6b0b53d61cd6%7C\\_0](http://plus.lapresse.ca/screens/032ad29d-ed77-4bab-828d-6b0b53d61cd6%7C_0)

---

## **iPad à l'école publique : ce n'est pas aux parents de payer, tranche le ministère**

**Radio-Canada, 8/7/2015, (#réf : 6991)**

Longueur : Moyen; Catégorie : Ma région

Mots-clés : écoles publiques, iPad, matériel didactique

***Les écoles du réseau public québécois ne peuvent pas obliger les parents à acheter des tablettes électroniques comme matériel scolaire pour leur enfant.***

*Ce sont plutôt les écoles qui doivent les fournir gratuitement aux élèves, tranche le ministère de l'Éducation.*

*À quelques semaines de la rentrée scolaire, les directeurs généraux des commissions scolaires ont récemment reçu une lettre du ministère de l'Éducation.*

*Dans la missive envoyée à la fin du mois de juin, le ministère invite les commissions scolaires « à fournir gratuitement les tablettes électroniques lorsqu'elles sont exigées par une école ».*

*Rappelons que la Loi sur l'instruction publique stipule que le matériel didactique obligatoire doit être fourni par l'école.*

*L'envoi de cette lettre survient au moment où l'école Le Sommet, dans le secteur Charlesbourg demande aux parents des élèves de première secondaire de se procurer une tablette pour leur enfant. Le programme a commencé l'an dernier.*

*« Les parents ont été consultés »*

*Yves Savard, directeur de l'école, se désole de voir que le ministère s'ingère dans le dossier, d'autant plus que l'implantation de la tablette en classe s'est faite avec l'accord des parents, qui ont été rencontrés par la direction.*

*« On n'a pas rencontré trois parents, on en a rencontré 300, 350, puis on leur a soumis l'idée que nous, on était prêt à faire ça [...] On n'a pas fait les choses toutes croches », affirme Yves Savard.*

*« Mon conseil d'établissement a voté pour ça. Les parents ont été consultés. »*

*— Yves Savard, directeur de l'école Le Sommet*

---

*Yves Savard ajoute que la direction a examiné les moyens qu'elle pouvait prendre pour réduire le fardeau financier associé à l'achat d'une tablette électronique. L'école finance l'achat sur trois ans, sans intérêts, et réduit la facture de matériel scolaire d'environ 80 \$. « Il n'y a plus d'argent. Si on me demande demain matin de faire le même projet et de payer tous les iPad, on va mettre la hache là-dedans et on va arrêter ça. On va revenir à la craie et au tableau noir », lance Yves Savard.*

*Québec doit être cohérent, dit la FCPQ*

*Lyne Deschamps, directrice générale par intérim de la Fédération des comités de parents du Québec (FCPQ), appuie la direction du Sommet.*

*Elle estime que le ministère devrait respecter les décisions des établissements, notamment celle prise par Le Sommet, dont la procédure a été « limpide, claire et respectueuse de toutes les parties », fait-elle remarquer.*

*Par ailleurs, Mme Deschamps insiste sur le fait qu'à l'heure des compressions budgétaires, notamment dans le milieu de l'éducation, la position de Québec peut paraître surprenante.*

*Il faudra, dit-elle, que le gouvernement soit cohérent et assure un financement adéquat aux écoles publiques pour qu'elles fournissent gratuitement des tablettes aux élèves.*

*« On a des babines qui disent : "L'éducation c'est important", mais on a des décisions sur le terrain qui ne sont que des coupures. »*

*— Lyne Deschamps, directrice générale par intérim de la FCPQ*

*« Il va falloir que nos gouvernements commencent à indiquer clairement que quand l'éducation est une priorité, ce soit visible au niveau financier », ajoute Mme Deschamps.*

*« À partir du moment où le gouvernement vient [...] d'indiquer que ça devrait être fourni gratuitement, la seule autre étape [...], c'est que le gouvernement donne de l'argent directement à l'école pour que l'école puisse maintenant fournir gratuitement les iPad », ajoute-t-elle.*

*La Fédération des syndicats de l'enseignement s'inquiète pour les moins nantis. « On parle d'accessibilité à l'école, mais on devrait aussi parler d'égalité des chances. On se rend compte que dans un contexte comme ça, ça peut mettre des parents en difficulté », souligne la vice-présidente de la Fédération, Sylvie Théberge.*

*Le ministère de l'Éducation indique qu'il y a un peu plus de 57 millions de dollars prévus dans le budget 2015-2016 pour l'achat de matériel technologique dans les écoles.*

*Lien : <http://ici.radio-canada.ca/regions/quebec/2015/08/07/003-tablette-electronique-ecole-publique-parents-facture-ministere-education.shtml>*

---

---

## **Maternité et créativité: trouver le juste équilibre**

**La Presse, 8/8/2015, (#réf : 6992)**

Annabelle Nicoud

Longueur : Moyen; Catégorie : Famille

Mots-clés : maternité, créativité, équilibre

*Chaque parent le sait : combiner famille et travail est un exercice périlleux. Cet été, Pause aborde la question de la maternité avec des jeunes mamans entrepreneures et créatrices. Certaines ont décroché pendant leur congé. D'autres ont combiné bébé et boulot. Toutes ont décidé d'écourter leur congé. Mélissa Nepton, Eve Gravel, Catherine Métivier, Vicky Boudreau, Julia Vallenga et Majorie Labrègue-Lepage: voici les récits et portraits de jeunes mamans inspirantes.*

### **«AVEZ-VOUS PRIS UN CONGÉ DE MATERNITÉ?»**

*L'envie de parler avec de jeunes mamans entrepreneures est née lors d'une présentation de collection de Mélissa Nepton.*

*La designer, qui a créé son entreprise il y a six ans, recevait début juin journalistes et stylistes pour montrer, de façon informelle, ses prochains « looks ». Ce qui a retenu notre attention toutefois, c'était son fils, passé, sans s'effaroucher, de bras en bras : Christophe, alors âgé de 6 mois.*

*Nous avons tout de suite eu envie de savoir comment Mélissa Nepton combinait travail et maternité. Ainsi est née l'idée d'une série de portraits. En guise d'introduction, nous avons invité ces mamans à discuter ensemble autour d'un café. Extraits d'une discussion à bâtons rompus sur un sujet inépuisable : le travail et les enfants.*

### **«AVEZ-VOUS PRIS UN CONGÉ DE MATERNITÉ, VOUS?»**

*Mélissa Nepton pose la question. Autour de la table, au café Brooklyn, un après-midi de juillet, trois designers : Eve Gravel, maman de Gaspard, 1 an ; Catherine Métivier, maman de Jeanne, 2 mois, et Mélissa Nepton, ainsi que Vicky Boudreau, cofondatrice de l'agence de communications Bicom, maman de Téa, 1 an.*

*« Moi, j'ai pris un congé "plein d'étapes" : après un an, je suis à quatre jours par semaine, et je ne veux pas faire cinq jours par semaine », répond Eve Gravel, qui a lancé sa marque de vêtements il y a déjà 13 ans.*

*À la tête d'une entreprise de communications qui compte 25 employés et qui continue son expansion, Vicky Boudreau répond : « Des fois, j'essaie de faire quatre jours par semaine, mais je trouve ça difficile. J'essaie de finir plus tôt, mais ce n'est pas toujours possible. »*

*Sa petite Jeanne endormie dans ses bras, Catherine Métivier, qui a fondé Atelier b. avec Anne-Marie Laflamme il y a cinq ans, s'est quant à elle offert... un mois de congé de maternité complet à la naissance de sa fille. Aujourd'hui, elle est de retour au travail, mais à son rythme, et à temps très, très partiel.*

### **CONJUGUER ENTREPRISE ET BÉBÉ**

*Autour de la table, les expériences diffèrent. En cette saison de « shooting photo » pour les designers, Mélissa Nepton se sent un peu débordée. Son fils a un suivi médical*

fréquent, et il souffre d'une otite au moment de l'entrevue. « Je trouve ça tough, un bébé pas en santé... Je me sens coupable de ne pas être avec mon bébé qui a besoin de moi. » Autour de la table, Catherine a toujours une Jeanne très calme dans ses bras. Chez Atelier b., dit-elle, les choses sont sous contrôle, même en cette période de pointe.

### ADIEU, CONQUÊTE DU MONDE?

Entrepreneures, nos interlocutrices ont des personnalités bien différentes, mais un point commun : elles sont des battantes. Pourtant, Mélissa Nepton croit que son entreprise, qui fait actuellement une petite percée aux États-Unis et produira un manteau pour la chaîne américaine Anthropologie, ne connaîtra peut-être pas le développement qu'elle avait imaginé.

«Dès que tu as des enfants, il faut que tu réalises que ton entreprise va être "wow", mais peut-être pas aussi "wow" que tu l'avais voulu. Dans mon plan d'affaires, ça court moins vite.»

Mélissa Nepton

Eve Gravel partage cet avis, et sans regret. « Ma vie de job, elle est passée au second plan. J'ai lancé mon entreprise à 22 ans et j'en ai 35. À un moment, j'ai eu l'impression que je n'avais fait que bosser. Je suis lion ascendant balance, et je crois que je deviens plus balance, plus chill, moins égoïste. J'ai arrêté de centrer ma vie sur moi. La vie, c'est pas juste la job. »

À table, les avis divergent. Vicky Boudreau se sent toujours aussi passionnée par son travail, mais elle croit que sa maternité lui a apporté un recul. « Je suis rendue tellement cool. Je suis plus patiente. Les situations prennent une autre perspective maintenant. » Elle souligne aussi, comme les autres mamans autour de la table, l'engagement fort des pères auprès de leurs enfants : eux aussi ralentissent la cadence.

### TRAVAILLER AVEC SON BÉBÉ

Avec des congés de maternité raccourcis ou à temps partiel, les filles ont-elles amené leur bébé dans leurs activités liées à leur entreprise? Vicky Boudreau répond sans hésiter. «Zéro. Je ne suis pas capable de travailler si ma fille est là.»

Olivia, la fille aînée de Mélissa Nepton, a accompagné sa mère dans ses déplacements professionnels pendant les sept premiers mois de sa vie. «Avec Olivia, on allait partout. C'était facile», se souvient-elle.

Elle a aussi amené sa fille à Toronto pour son défilé. «Ma fille était tellement fière!»

Eve Gravel, une habituée des défilés de mode, explique de son côté que son fils, lui, est très «gars». La moto et la batterie des hommes de sa famille l'intéressent plus que les vêtements créés par sa maman.

### LES CONGÉS DES PARENTS AU QUÉBEC

Au Québec, les mères ont droit à un maximum de 50 semaines de congé, et les couples, 55 semaines (ou, dans le cas du régime particulier, à 40 semaines pour les mères et 43 semaines pour le couple).

Une majorité de parents québécois utilise la totalité de ce congé, mais pas tous. On constate toutefois que les mères travailleuses autonomes prennent, en moyenne, un congé de maternité plus court.

---



*Voici les durées moyennes au Québec, en 2012 et 2013, des congés parentaux pour les salariés et travailleurs autonomes.*

**RÉGIME DE BASE (50 SEMAINES POUR LES FEMMES, 43 POUR LE COUPLE) :**

- mère salariée (ou travailleuse mixte) :  
47,9 semaines  
- père  
6,35 semaines

- mère travailleuse autonome :  
39,89 semaines  
- père :  
12,8 semaines

**RÉGIME PARTICULIER :**

- mère salariée (ou travailleuse mixte) :  
35,11 semaines  
- père :  
6,49 semaines

- mère travailleuse autonome :  
28,29 semaines  
- père :  
11,69 semaines

*(chiffres compilés par le Conseil de gestion de l'assurance parentale)*

Lien : <http://www.lapresse.ca/vivre/famille/201508/07/01-4891130-maternite-et-creativite-trouver-le-juste-equilibre.php>

---

## **Une marche pour l'égalité des transgenres**

**La Presse, 8/9/2015, (#réf : 6993)**

Annabelle Blais

Longueur : Court; Catégorie : Actualités

Mots-clés : égalité juridique, marche, personnes transgenre

*- Alors que débute le Festival Fierté Montréal, quelques centaines de personnes ont marché dans les rues du centre de ville de Montréal pour l'égalité juridique des personnes transgenre.*

*Les participants ont notamment dénoncé la loi qui reconnaît uniquement les changements de sexe sur les documents légaux aux personnes qui ont subi une chirurgie. Les*

**REVUE DE PRESSE DE LA COFAQ SUR LA FAMILLE**  
**Semaine du 3 au 9 août 2015**

*manifestants souhaitent pouvoir modifier la mention de sexe par une déclaration sous serment. L'événement a débuté à la Place des Arts pour se terminer par un pique-nique au parc Lafontaine.*

*Lien : <http://www.lapresse.ca/actualites/montreal/201508/09/01-4891455-une-marche-pour-legalite-des-transgenres.php>*

---

**NOTE:** *Tous les articles de la revue de presse sont conservés dans leur intégralité pour consultation. Le résumé de chacun des articles tente d'exprimer le contenu et la teneur des propos. La COFAQ n'endosse pas nécessairement les articles; la sélection de ceux-ci est basée sur les sujets d'intérêts pour la famille sans tenir compte de leurs valeurs.*